

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

SOCIETE EN COURS DE FORMATION

EXEMPLAIRE CLIENT

Je soussigné :

M. BUONOMANO Alex Eric, né le 15.02.1999 à AUBAGNE

demeurant : 175 CHEMIN DE LA BLANQUETTE
83210 SOLLIES VILLE
FRANCE

futur actionnaire/associé ou fondateur unique de la société de nature juridique sarl nationale A G R MULTI SERVICES (la "Société en formation"), actuellement en cours de constitution,

demande à BNP Paribas, de bien vouloir ouvrir, tant en mon nom personnel qu'au nom et pour le compte de la "Société en formation", un compte spécial destiné à recevoir les fonds correspondant au dépôt du capital social de la "Société en formation" conformément aux dispositions législatives et réglementaires du Code de commerce.

Ce compte sera ouvert sous la dénomination ci-dessus précisée de la future société suivie de la mention "Société en formation".

Ce compte aura pour objet les versements relatifs à la souscription en numéraire et à la libération à hauteur de 100,00 % de la valeur nominale des 50 actions/parts sociales de la société.

Je vous remets ci-joint le document qui contient l'identité de l'ensemble des futurs associés et la répartition entre eux des parts sociales* :

- ☐ le projet de statuts,
- ☐ les statuts signés,
- ☐ une copie des statuts certifiée conforme à l'original,
- ☐ la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux.

Vos reçus aux déposants d'espèces ou de chèques devront porter la mention de la somme versée ainsi que les nom, prénoms et domicile, ou dénomination, capital, siège social, numéro et lieu d'immatriculation au Registre du Commerce du déposant et préciser l'affectation des fonds à la souscription de 50 actions/parts sociales de la société : A G R MULTI SERVICES (sarl nationale).

Si ma demande d'ouverture de ce compte concerne une SA, SAS, SARL ou SCA, et uniquement dans l'un de ces cas, les sommes déposées seront constatées par un certificat du dépositaire émis par BNP Paribas.

Les fonds déposés sur ce compte seront bloqués jusqu'à la production du certificat attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce des Sociétés (extrait Kbis) délivré par le greffe du Tribunal de Commerce de TOULON.

Au cas où la société ne serait pas constituée, les fonds ne pourront être retirés que dans les conditions prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Fait à

Sollies Pont

le 17.02.2026

Signature de l'actionnaire demandant
l'ouverture du compte

* Cochez la(les) case(s) concernée(s)

DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE

SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION

EXEMPLAIRE CLIENT

Je soussigné :

M. BUONOMANO Alex Eric, né le 15.02.1999 à AUBAGNE

demeurant : 175 CHEMIN DE LA BLANQUETTE
83210 SOLLIES VILLE
FRANCE

agissant en qualité de mandataire des futurs actionnaires (ou fondateur unique) de la sarl nationale A G R MULTI SERVICES (la "Société en formation") actuellement en cours de constitution au capital de 500 euros, dont le siège social est situé :

3 RUE DE LA GARE
83210 LA FARLEDE,

avec pour objet travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux, ainsi qu'il en résulte des statuts de ladite société, ou d'un acte séparé, dont nous vous remettons ci-joint un exemplaire.

Rappelons que pour le compte de la future société : A G R MULTI SERVICES actuellement en cours de constitution, nous avons demandé l'ouverture, le 05.02.2026, sur les livres de BNP Paribas agence de SOLLIES PONT selon des conditions arrêtées entre nous-mêmes et ladite Banque, d'un compte spécial destiné à recevoir les fonds correspondant au dépôt du capital social de la "Société en formation".

Demandons à BNP Paribas, au nom et pour le compte de la "Société en formation", l'ouverture d'un **compte collectif indivis** destiné à enregistrer les opérations de la "Société en formation" jusqu'à ce qu'intervienne son immatriculation au RCS de TOULON.

Ce compte collectif indivis sera ouvert sous la dénomination ci-dessus précisée de la future société suivie de la mention "Société en cours de constitution".

Conformément aux dispositions de l'Article 1843 du Code Civil, l'immatriculation de la "Société en formation" au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON emportera reprise automatique des engagements visés par lesdits statuts ou ledit acte séparé. Dès l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, toutes les sommes dues à un titre quelconque à BNP Paribas seront prélevées de plein droit par simple compensation, par les soins de la Banque, sur les sommes qu'elle détient dans le compte bloqué "Société en formation" ouvert sur ses livres.

Tant que la "Société en formation" n'aura pas été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON et dans le cas où elle ne serait pas immatriculée, nous nous reconnaissons engagés indéfiniment et solidairement sans discussion, division, ni réserve au remboursement intégral de toutes sommes qui pourraient être dues à un titre quelconque à BNP Paribas.

Ce compte fonctionnera sous l'une quelconque de nos signatures.

Fait à

SOLLIES PONT

le 17.02.2026

Signature du mandataire
ou du fondateur unique





BNP PARIBAS

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

EXEMPLAIRE CLIENT

BNP PARIBAS, S.A. au capital de 2 233 569 514 euros dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Julie VERDAGUER soussigné(e),

atteste par la présente :

- que le compte ouvert sur les livres de son agence de SOLLIES PONT au nom de la société en formation A G R MULTI SERVICES sarl nationale au capital de 500 euros, dont le siège social est fixé :
3 RUE DE LA GARE
83210 LA FARLEDE,
avec pour objet Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux , est créateur de la somme de 500 euros, représentant 100,00 % du capital libéré de cette société,
- que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de ladite société au Registre du Commerce et des Sociétés,
- qu'elle est en possession d'une liste comportant les nom, prénoms et domicile (ou dénomination, forme et siège social) des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Une photocopie de cette liste, certifiée conforme par ses soins, se trouve jointe à la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le 17.02.2026

Prénom, nom du signataire

Julie

VERDAGUER

BNP PARIBAS
RESIDENCE LES CERISES
2 RUE DE LA REPUBLIQUE
83210 SOLLIES PONT





IDENTITE	MONTANT VERSE (EN EUROS)
Nom et prénom : M. BUONOMANO ALEX ERIC Date de naissance : 15.02.1999 Adresse : 175 CHEMIN DE LA BLANQUETTE 83210 SOLLIES VILLE	500

TOTAL : 500 euros.





BNP PARIBAS, S.A. au capital de 2 233 569 514 euros dont le siège social est à PARIS (75009), 16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS - identifiant CE FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Julie VERDAGUER soussigné(e),

atteste par la présente :

qu'à la demande de M. BUONOMANO Alex Eric, né le 15.02.1999 à AUBAGNE

demeurant : 175 CHEMIN DE LA BLANQUETTE
83210 SOLLIES VILLE
FRANCE

fondateur de la société sarl nationale en formation A G R MULTI SERVICES au capital de 500 euros, dont le siège social est situé :
3 RUE DE LA GARE
83210 LA FARLEDE,

avec pour objet travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux,

un compte destiné à recevoir les fonds provenant des souscriptions en numéraire au capital de la société en formation A G R MULTI SERVICES a été ouvert sur les livres de son agence de SOLLIES PONT.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le 17.02.2026

Prénom, nom du signataire

Julie

VERDAGUER

BNP PARIBAS
RESIDENCE LES CERISES
2 RUE DE LA REPUBLIQUE
83210 SOLLIES PONT

